

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 10 septembre 2026 à 9h30

Au Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL (94) Place du Palais
Salle A, B, I ou J – Rez-de-chaussée – Bâtiment Nord

EN UN LOT

Dans un ensemble immobilier sis à

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)

1, rue René David

Cadastré section DF n° 174 pour 2a 54ca

LOT N° 3 : Dans le bâtiment A, au 1^{er} étage, escalier 1 et 2, porte droite, un **APPARTEMENT de 23,86 m²**, comprenant : entrée, salle d'eau avec WC, deux pièces, coin cuisine.

Droit à la jouissance exclusive d'une terrasse.

Les lieux sont inoccupés.

Cette vente a lieu à la requête du **Syndicat des copropriétaires de l'immeuble 1, rue René David 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES**, représenté par son Syndic, la SARL HF2G IMMOBILIER, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n°484 044 581 dont le siège social se situe 2 bis avenue Marinville 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES, agissant poursuites et diligences de son représentant légal, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés suivant procès-verbal d'Assemblée Générale du 25 mars 2014, ayant pour avocat **Maître Florence CHOPIN**, Avocat au Barreau du Val de Marne.

MISE À PRIX : 30.000 €
(TRENTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Ventés

Fait et rédigé à CRETEIL, le 17 juillet 2026 par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Florence CHOPIN

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître **Florence CHOPIN**, Avocat Associé au Barreau du Val de Marne, Membre de la **SCP LANGLAIS CHOPIN**, 1 à 5 avenue Pierre Brossolette 94000 CRÉTEIL, TEL. 01.48.70.71.75, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, où le cahier des conditions de vente est déposé, les lundis et mardis (RG N°26/00025) ► Sur INTERNET : www.vench.fr - www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 4 septembre 2026 de 9h00 à 10h00**